



Formation diplômante

Niveau 4

BAC PROFESSIONNEL

Conduite et gestion de l'entreprise hippique (CGEH)

OBJECTIFS

Il prépare le candidat à :

- Exercer des activités professionnelles qualifiées dans des écuries que ce soit en tant que salarié ou en tant que chef d'entreprise
- Piloter et conduire l'entreprise dans une perspective de durabilité et du respect du bien-être animal.

CONTENU

SUR LES TROIS ANS

Capacités générales

- Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel (*Maths, physique, chimie, biologie, écologie, informatique multimédia*)
- Débattre à l'ère de la mondialisation (*français, histoire-géo, documentation, Enseignement Moral et Civique*)
- Développer son identité culturelle (*ESC, anglais*)
- Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles (*EPS, projet ESC*)

Capacités professionnelles

- Justifier des choix techniques liés à la conduite des activités hippiques (*zootechnie*)
- Élaborer un diagnostic global de l'entreprise hippique dans

un contexte de durabilité (*pilotage de l'entreprise*)

- Communiquer en situation professionnelle
- Caractériser le contexte des activités hippiques (*filière équine*)
- Réaliser la gestion technico-économique, humaine et commerciale de l'entreprise dans une logique de développement durable (*gestion/comptabilité*)
- Gérer une cavalerie dans un contexte de durabilité et dans le respect du bien-être animal (*gestion de la cavalerie, sciences et techniques des équipements*)
- Gérer le travail du cheval en vue de développer ses potentialités dans le respect des règles de sécurité et du bien-être animal (*équitation, débouillage*)
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers : Attelage

PUBLIC, PRÉREQUIS et CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de 15 ans à la date de signature du contrat
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise hippique
- Avoir le galop 4
- Sortir de 3^e, seconde ou CAPa
- Entrée possible en classe de première après une seconde et après étude du dossier
- Effectif maximum : 26 par classe

MÉTIER VISÉS

- L'installation en exploitation agricole, avec accès aux avantages des jeunes agriculteurs, aux prêts bonifiés et à la dotation aux jeunes agriculteurs.
- L'emploi au sein de centres équestres, d'élevages, d'écuries de concours et/ou de propriétaires (groom, responsable d'écurie, cavalier soigneur, responsable d'entreprise équestre)

« Nos plus »

- Un suivi personnalisé des apprentis
- De bons résultats aux examens
- Partenariat avec le stud book Selle Français
- Stage à l'étranger (Érasmus +)
- Young breeders
- Un cadre de formation exceptionnel



L'entreprise participe à la formation de l'apprenti.

Elle est le lieu où il acquiert les pratiques liées au travail du cheval, au perfectionnement technique du cavalier et à la gestion courante d'un établissement hippique.

Elle sera le lieu où l'apprenti pourra effectuer une synthèse entre les savoir-faire pratiques et les savoirs théoriques acquis en formation au centre de formation.

L'entreprise doit appartenir au secteur des activités de loisirs et de compétition (centre équestre, poney-club, écurie de propriétaires) et non au secteur des courses hippiques.

Pendant la formation, l'apprenti perçoit un salaire dont le montant dépend de son âge et de son niveau de formation.



POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS ou BTSA
- Animateur d'équitation (AE)
- BPJEPS ou autre BP de niveau 4
- CS Éducation et Travail du Jeune Cheval

ÉVALUATION - VALIDATION DU DIPLÔME

L'examen se passe pour moitié en Contrôle en Cours de Formation (CCF) et pour moitié en examen terminal.

- Les contrôles CCF sont organisés par le CFA au cours de la formation.
- Les épreuves terminales sont organisées au niveau national.

- Taux de réussite aux examens : 71 %
- Taux d'insertion professionnelle : 90 %
- Taux d'appréciation des bénéficiaires : 91 %
- Taux d'abandon : 5 %

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée, dates

Début de formation : échelonnée à partir du 26 août 2024 en fonction des classes
Durée : 36 mois à partir de la date de signature du contrat

Hébergement et restauration possibles sur le site (en sus).

Accessibilité handicap : pas d'accessibilité aux handicaps moteurs. Autres types de handicap : aménagements possibles

TARIFS et FINANCEMENTS

• *Formation prise en charge intégralement par les OPCO (financement du CFA à hauteur de 8 445 €).*

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES et ALTERNANCE

• **1 960 heures de formation**

• **Rythme en moyenne de l'alternance**

- 15 jours en entreprise
- 15 jours au CFA (environ)

• Enseignement théorique en salle, TP et technique équestre au centre équestre, visites à l'extérieur

• **Par an**

- Entre 17 et 20 semaines en centre
- Entre 27 et 30 semaines en entreprise
- 5 semaines de congés payés

• Modalités d'adaptation de parcours pour les redoublants

MODALITÉS D'ENTRÉE en FORMATION

- Remplir les conditions d'accès et signer un contrat d'apprentissage



Vous pouvez faire une demande de préinscription sur le site de la Bergerie nationale.
www.bergerie-nationale.educagri.fr/pole-formation/

